

Prêt personnel

Un crédit à la consommation simple et rapide



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcvs.ch

La confiance rapproche



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcvs.ch

La confiance rapproche



BCV/12/2015

Labellisée *Swiss Climate Co2 optimisé*, la Banque Cantonale du Valais s'engage pour l'environnement.
Ce document est imprimé en Valais, sur du papier composé uniquement de fibres recyclées.





Simple et rapide

Vous désirez réaliser un rêve, financer un projet, acquérir un bien de consommation ou devez faire face à un imprévu mais vous ne disposez pas des fonds nécessaires. Le prêt personnel vous accompagne dans le financement de ces diverses situations avec un remboursement à choix entre 3 et 60 mois. Obtenez en toute simplicité le crédit qui vous convient le mieux et bénéficiez d'un taux préférentiel fixe pour toute la durée du contrat. Votre conseiller bancaire vous apporte un suivi personnalisé efficace en cas de difficultés temporaires pour trouver la solution adaptée à votre situation financière.

Les avantages du prêt personnel BCVs

- La possibilité de résilier le contrat sans frais dans les 14 jours ouvrables qui suivent la signature du contrat
- Une couverture des risques liés au décès et à la perte d'emploi suite à un licenciement
- Un remboursement total possible en tout temps
- Un remboursement par mensualités fixes (vous permet de calculer au plus juste votre budget)
- Des intérêts déductibles de votre revenu dans la déclaration d'impôts
- Une décision sur la demande de crédit dans les 2 jours ouvrables
- Un suivi personnalisé qui vous permet, en cas de difficultés temporaires, de vous adresser à votre conseiller pour trouver une solution qui tienne compte de votre nouvelle situation financière

Les conditions d'octroi du prêt

- Avoir 18 ans et disposer d'un emploi à plein temps, d'une situation financière saine permettant de faire face au remboursement
- Pour les couples mariés, le(la) conjoint(e) doit signer la demande de prêt
- Ne pas faire l'objet de poursuites
- Ouverture d'un compte auprès de notre établissement avec un ordre permanent
- Octroi sous réserve de l'analyse du dossier et pour autant qu'il ne provoque pas un risque de surendettement
- EcoDrive: fournir à la banque une attestation du garage / copie de la fiche énergétique du véhicule
- Durée du prêt: minimum 3 mois maximum 60 mois
- Montant du prêt: minimum CHF 500.- maximum CHF 80'000.-

Des propositions adaptées à vos besoins

Prêt personnel EcoDrive 5.95%	Prêt personnel 8.95%
Financer l'acquisition d'une voiture de classe énergétique «A»	Financer l'acquisition de bien de consommation ou des dépenses imprévues
Coût total d'un crédit de CHF 20'000.- avec un taux effectif annuel global de 5.95%. Pour 48 mois, les intérêts s'élèvent à CHF 2'455.-. Ce crédit est remboursable en 48 mensualités de CHF 468.- tout compris.	Coût total d'un crédit de CHF 20'000.- avec un taux effectif annuel global de 8.95%. Pour 48 mois, les intérêts s'élèvent à CHF 3'709.-. Ce crédit est remboursable en 48 mensualités de CHF 494.- tout compris.

Pour en savoir plus

- **Simulez votre projet de financement gratuitement et sans engagement avec notre outil de calcul en ligne: www.bcvs.ch**
- **Contactez-nous au 0848 765 765**